



Du 8 mars au 15 mars 2015

Paroisse de St Nom la Bretèche & Chavenay

2bis rue Charles de Gaulle 78860 – Saint Nom la Bretèche

Site paroissial & Infos : www.paroissestnomchavenay.com

e-mail : paroissestnom@gmail.com Tel : 01 34 62 81 62 ou 06 70 35 10 56



Le Carême : un temps fort, particulièrement cette année...

En soi le Carême est un moment privilégié pour intensifier notre vie de prière et de charité. Mais cette année, l'actualité nous donne des raisons « urgentissimes » pour prendre au sérieux ces 40 jours.

La situation dramatique que connaissent nos frères et sœurs du proche Orient ne peut nous laisser indifférents. L'action paroissiale de Carême et la conférence de Marc Fromager, directeur de l'AED, sont deux propositions qui sont là pour nous informer et agir concrètement.

Tandis que l'on déplore ces massacres dans tant de pays, le notre s'apprête à voter des lois homicides qui feront ce que l'on ose appeler « des morts douces et dignes » !!!

Il est vrai que face à ces déferlantes des effets de la culture de mort qui semblent ne pas vouloir s'arrêter, nous pouvons nous sentir tels David contre Goliath... mais aussi rejoindre notre Seigneur au Jardin des Oliviers ou sur la croix criant « Mon Dieu, mon Dieu pourquoi m'as-tu abandonné ? »...

Néanmoins, comme me l'avait dit l'Abbé Hubert Lelièvre, fondateur de la famille de l'évangile de la vie : « on n'est jamais aussi près de la résurrection que le vendredi saint »...

Que Saint Joseph que nous prions en ce mois de mars, lui qui du faire face à Hérode avec courage, nous aide donc à bien profiter de ce temps fort du Carême en espérant contre toute espérance (Rm 4,18.)

Et suivons ce conseil de Benoit XVI : *Si le découragement vous envahit, pensez à la foi de Joseph ; si l'inquiétude vous prend, pensez à l'espérance de Joseph, descendant d'Abraham qui espérait contre toute espérance ; si le dégoût ou la haine vous saisit, pensez à l'amour de Joseph...*

Et notez pour info : Dimanche prochain, nous aurons déjà fait la moitié du Carême... le temps passe vite...

Les 24 heures pour le Seigneur seront donc aussi les bienvenues pour prier comme notre Pape nous y invite !

Père BONNET+ curé

Adoration du St Sacrement : jeudi 12/03 de 20h30 à 21h30 à Chavenay, vendredi 13/03 de 9h30 à 12h 00 à St Nom.

24 heures d'Adoration : vendredi 13/03 au samedi 14/03 ----->

Si vous souhaitez participer à ces 24 heures, et pour en faciliter l'organisation, veuillez vous inscrire sur un créneau horaire en allant sur le site de la paroisse ou bien contactez Mr et Mme Moinier (06 99 21 43 41 ou par mail : lmoinier@yahoo.fr)

Chapelet : lundi, mardi, samedi après la messe de 9h00, et mercredi avant la messe de 18h30, en l'église de St Nom.

Cathéchisme : pour les enfants de CE2 et CM1 et CM2 inscrits le mardi à 16h00 et pour ceux inscrits le mercredi à 13h30.

Pour les 5° : mardi 10/03 à 17h30. Pour les 4° : vendredi 13/03 à 17h30 salle St Joseph.

Chemin de Croix : tous les vendredis de Carême à 15h00 en l'église de St Nom.

Neuvaine de prière pour la France : n'hésitez pas à prendre les feuillets avec l'explication sur la nature de cette neuvaine et les méditations hebdomadaires qui se trouvent à l'entrée de l'église de St Nom.

A noter sur vos agendas : la conférence du mardi 17/03 à 20h45 à la maison paroissiale avec Marc Fromager de l'AED (aide à l'Eglise en détresse).

24 heures pour le Seigneur à Saint Nom-Chavenay

Vendredi 13/03

09h : Messe.

09h30 à 15h : Adoration continue.

15h00 : Chemin de Croix

Puis, Adoration continue (jusqu'au lendemain matin), avec :

à 20h30 : Complies

de 20h45 – 21h45 : Confessions

Samedi 14/03

0h00 à 08h45 : Adoration

09h : Messe

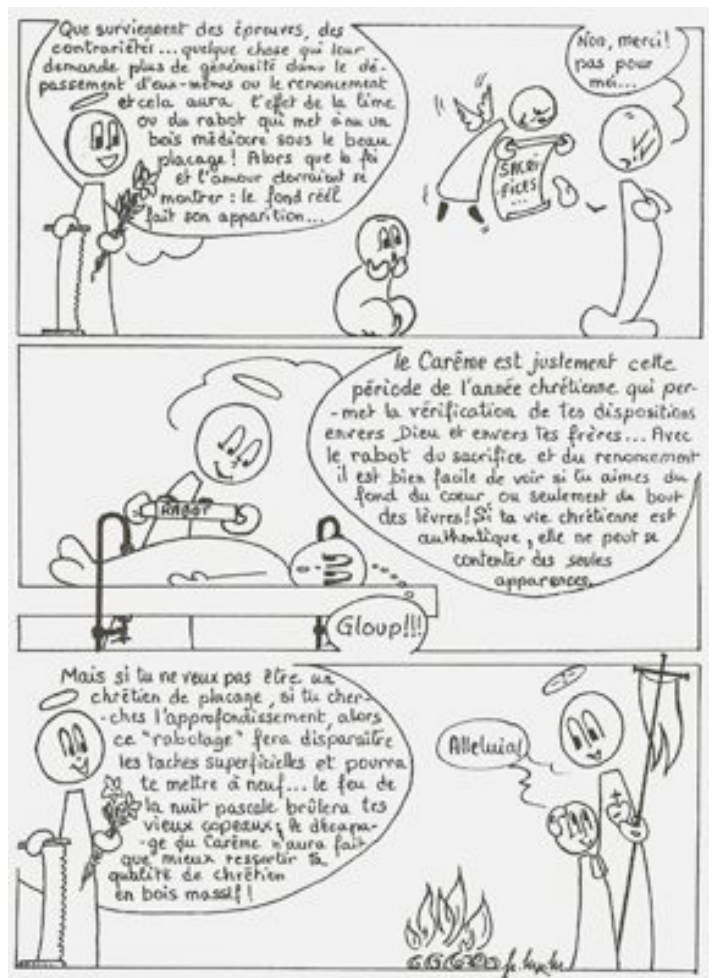
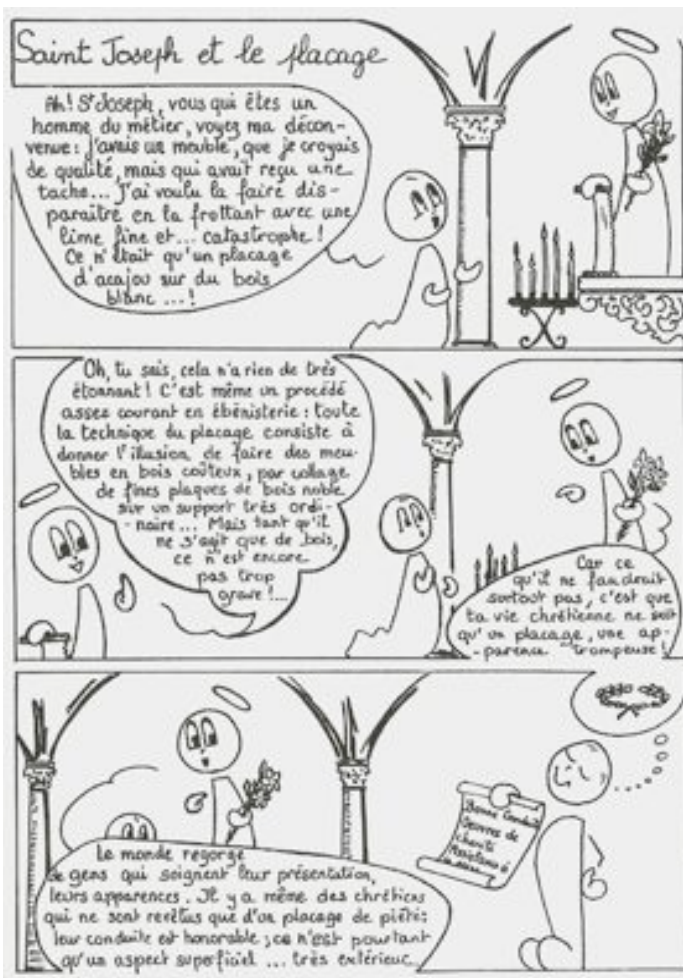
Confessions :

→ Une ½ h avant chaque messe de semaine

(*) Le mardi, la messe est célébrée selon la forme « extraordinaire » du missel Romain

Lundi 09/03	09h00	St Nom	Ste Françoise Romaine	Messe pr Nicole Merlin
Mardi 10/03(*)	09h00	St Nom	De la Férie	Messe pr Famille Harismendy
Mercredi 11/03	18h30	St Nom	De la Férie	Messe pr Elisabeth Carlier
Jeudi 12/03	18h30	Chavenay	De la Férie	Messe pr Claude Barbier
Vendredi 13/03	09h00	St Nom	De la Férie	Messe pr Famille Taufour Bal
Samedi 14/03	09h00	St Nom	Mémoire Bienheureuse Vierge Marie	Messe pour la France
Dimanche 15/03	09h30	Chavenay	4 ^{ème} Dimanche de Carême	Messe pr Gérard Barbier
	11h00	St Nom	“	Messe pr Philippe Fréminet
	18h00	St Nom	“	Messe pr Dominique Antoine
Lundi 16/03	09h00	St Nom	De la Férie	Messe pro Populo

Mois de Mars : Mois de St Joseph... Saint Joseph et le Carême font-ils bon ménage ??? réponse illustrée



Le Pape François et sa dévotion à St Joseph

Le Pape François aime tendrement saint Joseph et le fait beaucoup travailler. Pour preuve, les nombreux billets qu'il glisse sous sa statue, posée sur un meuble à la porte de sa chambre de la Maison Sainte-Marthe. Semblable à celle qu'il a eue pendant 18 ans au collège San Miguel, à Buenos Aires, cette statue représente le père adoptif de Jésus allongé et dormant du sommeil du juste (qu'il était, nous disent les Écritures). Selon Vatican Insider, elle appartenait au cardinal Bergoglio à Buenos Aires et c'est une des rares choses qu'il aurait faite venir à Rome après son élection. Pendant le voyage, la tête se serait détachée et François aurait fait réparer la statue



Des demandes écrites de sa main

Les billets écrits de sa main contiennent des demandes de grâces, comme il l'a dit lui-même aux familles philippines : « *Quand j'ai un problème, une difficulté, j'écris un mot et je le mets sous saint Joseph, pour qu'il le rêve, c'est-à-dire pour qu'il prie pour ce problème* ».

La fleur de nard sur le blason pontifical



Le lien qui unit François à Saint Joseph est de notoriété publique : le patron de l'Église universelle figure en bonne place sur son blason, à travers la fleur de nard, à laquelle ce saint est associé dans l'iconographie hispanique : il y est souvent représenté cette fleur à la main (et comme quand saint Joseph est là, Marie n'est pas loin, son étoile à elle figure à gauche du nard). Le Pape actuel est par ailleurs devenu officiellement évêque de Rome un 19 mars, fête de saint Joseph, patron de l'Église universelle, et il lui a consacré (ainsi qu'à saint Michel) l'État du Vatican, le 5 juillet de la même année.

Saint Joseph a accompagné Jorge Mario Bergoglio dès ses premiers pas dans la vie : la paroisse du quartier de Flores, où il est né et a grandi, lui est consacrée. C'est là qu'il a été baptisé et qu'il a communiqué pour la première fois. C'est aussi à Saint-Joseph de Flores que le 21 septembre 1953, à presque 17 ans, il a découvert sa vocation sacerdotale après s'être confessé au père Carlos Duarte Ibarra.



Conférence de Marc Fromager Le mardi 17 mars 2015



À 20h30 à la Maison paroissiale
2 bis, rue Charles de Gaulle
78860 Saint-Nom-la-Bretèche

Sur le thème :
**«Vers un nouveau
Proche-Orient: la fin
des chrétiens?»**

Le Proche-Orient est depuis plus d'une décennie dans une zone de turbulence particulièrement violente et inquiétante.

Certains pays de la région sont en proie à une instabilité chronique dont profite l'islamisme qui ne cesse de s'étendre.

Les chrétiens d'Orient sont les victimes collatérales de conflits pour lesquels ils n'ont aucune responsabilité: ils sont tellement persécutés que l'on peut se demander s'il y aura encore demain des chrétiens au Proche-Orient, eux qui sont pourtant les premiers occupants de cette terre ancestrale.

Pour traiter ce thème, Marc Fromager est particulièrement compétent en tant que directeur pour la France de l'Aide à l'Église en Détresse (AED): il connaît bien l'état exact des chrétiens sur place et l'ampleur des persécutions qui les touchent.

Il est l'auteur notamment de *Chrétiens en danger. Vingt raisons d'espérer* (Salvator, 2013).

OEUVRE DE CAREME



A la suite des diverses propositions d'action de Carême que la paroisse a faites les années précédentes (Aide au Liban, fondation Lejeune, aide pour une mission en Afrique, Aide à l'Église en Détresse, Participation à la fondation d'une nouvelle Abbaye bénédictine en France, Ordre du St Sépulcre, la Jarre de Sarepta, etc.), nous vous proposons cette année **d'aider les chrétiens d'Orient ou musulmans convertis à la foi catholique réfugiés en France.**

Pour ce faire, l'Association ELEUTHEROS créée sous l'égide de l'évêque de Toulon, Mgr Rey, sera notre relais. Une antenne est sur notre diocèse ce qui permet une aide directe, en particulier à des familles chaldéennes d'Irak accueillies à Mantes la Jolie.

Vous trouvez des tracts sur cette association à l'entrée de nos deux églises ainsi que des enveloppes pour vos dons.

Vos dons peuvent être déductibles fiscalement. Chèque à l'ordre de « Eleutheros Pldec ». **A titre d'exemple** si vous êtes imposable, **un** don de 15 € ne coûte en réalité que 5 € **ou un** don de 100 € seulement 34 €.

En cas de dons en liquide, merci de remettre votre don sous enveloppe en main propre au Père Bonnet ou au secrétariat paroissial.

« Tu ne commettras pas de meurtre »...



Saint Jean-Paul II :

« Respecte, défends, aime et sers la vie, toute vie humaine ! C'est seulement sur cette voie que tu trouveras la justice, le développement, la liberté véritable, la paix et le bonheur ! »

(Encyclique evangelium Vitae., 5).

Communiqué d'Alliance vita :

A quelques heures de l'ouverture des débats, **il est urgent de tous nous mobiliser pour marquer notre détermination pour faire barrage à toute forme d'euthanasies !**

Diverses propositions suggérées par des médecins de notre paroisse:

- * **manifestation Mardi 10 mars à 12h30, esplanade des Invalides**
- * **Ecrire les plus vite possible à nos députés (via le site « Soulager mais pas tuer »)**

Le mouvement « Soulager mais pas tuer » a analysé les dangers et les ambiguïtés de la proposition de loi Claeys-Leonetti sur la fin de vie, et formulé des propositions pour améliorer ce texte qui sera examiné à l'Assemblée nationale à partir du 10 mars prochain.

Plusieurs soignants, ainsi que des personnes concernées par la lourde dépendance et la maladie, ont notamment insisté sur les points suivants :

- Le prétendu « **droit à la sédation profonde et continue jusqu'au décès** » entretient une confusion. Il laisse entendre qu'on pourrait remplacer par des sédatifs le travail toujours complexe de l'accompagnement vers la fin de vie. Il suggère également qu'on pourrait l'utiliser comme alternative à l'euthanasie. La sédation – pratique exceptionnelle – ne règle en rien les angoisses ou les souffrances des personnes accompagnées. La sédation jusqu'au décès risque de devenir un moyen expéditif pour étouffer à bon compte les plaintes au lieu d'aider les personnes qui ont besoin d'écoute, de relations et d'accompagnement.
- Les notions de « **prolongation inutile** » ou de « **maintien artificiel** » de la vie ne relèvent aucunement du vocabulaire scientifique et sont, elles aussi, sujettes à multiples interprétations. A partir du moment où la loi entend affirmer que l'alimentation et l'hydratation artificielles sont des traitements, leur arrêt peut devenir un moyen de provoquer la mort. L'abandon par le texte de loi du principe de l'acte à double effet ouvre également la porte à l'euthanasie.
- La notion de « **directives anticipées contraignantes** » laisse croire que les patients pourraient devenir prescripteurs, et les médecins simples exécuteurs de ces prescriptions. D'un côté, on fera peser sur les premiers une responsabilité qui dépasse leurs compétences. De l'autre, on aboutira à nier la responsabilité propre à la mission médicale, au risque de protocoliser et de judiciariser davantage la relation soignants-soignés.

Les Français ont essentiellement **besoin d'un accès effectif aux soins palliatifs**, objectif qui est absent de la politique gouvernementale depuis plusieurs années.

Mais, au-delà des seuls soins palliatifs, beaucoup de ceux qui ont une grande expérience de la mort – praticiens des services d'urgence, de réanimation, de gériatrie, et aussi professionnels des maisons de retraite – ne se retrouvent pas dans les **préconisations de cette loi**, dont ils mesurent à quel point elle **risque de déséquilibrer leur discipline**.

C'est pourquoi le mouvement « **Soulager mais pas tuer** » **demande des ajustements pour sécuriser patients et médecins contre les dérives inéluctables que le texte produirait en l'état, et en particulier :**

- L'affirmation claire du refus de provoquer intentionnellement la mort ;
- La priorité toujours donnée à la relation soignant – soigné, et ultimement, à la compétence médicale pour prendre soin de la santé des patients, sans lever l'interdit de tuer qui fonde la déontologie médicale.

>> "Soulager mais pas tuer" appelle à un **rassemblement le 10 mars à 13h** à proximité de l'Assemblée nationale sur l'esplanade des Invalides (métro Invalides), à quelques heures du débat parlementaire **pour demander aux parlementaires de clarifier la proposition de loi et de s'opposer à toute forme d'euthanasie**. **Ni acharnement thérapeutique, ni euthanasie – mais des traitements antidouleur et un accompagnement adaptés à chacun.**